

Loi séparatisme : Macron défié sur le port du voile



Article rédigé par *Le Parisien*, le 17 janvier 2021

Source [Le Parisien] La député LREM a déposé un amendement dans le projet de loi séparatisme pour interdire le port du voile pour les fillettes. Même si l'exécutif, qui redoute que cela pollue les débats, y est clairement opposé.

Voilà une nouvelle qui ne va pas faire plaisir à Emmanuel Macron. Alors que l'examen du [projet de loi sur les séparatismes](#) — officiellement baptisé « confortant le respect des principes de la République » — doit être examiné à partir de lundi en commission de l'Assemblée nationale, deux députés de la République en marche ont déposé hier soir [des amendements qui pourraient enflammer les débats](#).

Défendus par Aurore Bergé (Yvelines) et Jean-Baptiste Moreau (Creuse), ils visent, selon nos informations, à « interdire le port de tout signe religieux ostensible par les mineurs dans l'espace public », et « interdire le port de tout habit ou vêtement qui signifierait pour les mineurs l'infériorisation de la femme sur l'homme ». Spécifiquement dans la ligne de mire des deux parlementaires, l'interdiction du port du voile pour les petites filles, pour laquelle Bergé estime qu'il « ne doit pas y avoir de tabou ».

Sauf que cela fait des semaines que le chef de l'Etat fait savoir qu'il ne veut pas entendre parler de cette disposition, au titre qu'elle « n'a rien à voir » dans le projet de loi. Il l'a d'ailleurs redit mercredi [en séminaire gouvernemental](#) : « Le danger, c'est de détourner le débat sur cette question qui n'a pas lieu d'être aujourd'hui », a-t-il alerté, espérant encore à ce moment-là qu'un amendement sur ce point sensible ne serait pas déposé.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

17/01/2021 07:00